L'ICONOGRAPHIE DU CŒUR DE JÉSUS DANS LES ARMÉES CONTRE-RÉVOLUTIONNAIRES DE LA VENDÉE.

2e partie :

DOCUMENTS DIVERS. L'ORDRE DE SAINT MICHEL DES CHOUANS.

Nous avons vu dans le précédent article comment avait commencé, sous les insignes associés du Sacré-Cœur de Jésus et de la cocarde royale, l'héroïque révolte des pays d'Ouest contre la persécution que la Révolution faisait peser sur la France.

Tôt après la levée d'armes de Cathelineau, au Pin-en-Mauges, toute la région qui devait former la Vendée-militaire, Poitou, Anjou et pays nantais, fut sur pied. Avec Cathelineau, proclamé généralissime, d'Elbée, Bonchamp, Stofflet, menèrent les Angevins ; les marquis de Lescure et Henri de la Rochejaquelein avec MM. de Marigny, de Baudry d'Asson, de Sapinaud, de Royrand, de Beauvollier, La Ville-Beaugé, commandèrent les Poitevins dans les régions de Bressuire et de Parthenay ; les gars du Bocage, des Marais du Bas-Poitou et du Nantais marchèrent avec MM. des Essarts, des Nouhes, de Béjarry, l'épique chevalier Charette de la Contrie et le prince de Talmont.

Le 2 mai 1793, la ville de Bressuire était prise ; puis ce furent Thouars, Fontenay-le-Comte, Cholet, Saumur, Chinon.

Le 18 octobre, les « Armées Catholiques et Royales » passèrent la Loire et furent successivement à Angers, Laval et Dol. Contre les Vendéens, victorieux de troupes locales, la Révolution envoya ses meilleurs généraux à la tête d'armées qui avaient fait leurs preuves contre l'étranger, et durant tout le temps que la Terreur pesa sur la France la Vendée se battit jours et nuits, jusqu'à ce qu'enfin, ses premiers grands chefs étant morts dans la lutte et les revers étant venus, elle accepta l'amnistie que la Révolution lui offrit avec la tolérance religieuse.

Mais quand plus tard, en 1815, Napoléon, par son retour de l'île d'Elbe, fit que le roi légitime, après les Cent-Jours, prit à nouveau le chemin de l'exil, la Vendée qui avait acclamé la restauration du trône de Saint-Louis, se redressa les armes à la main sous les ordres de Louis de La Rochejaquelein, de Suzannet, de d'Autichamp et des enfants des premiers grands chefs.

Et ces deux levées d'armes furent l'épopée la plus noblement désintéressée, la plus chevaleresque, qu'aucune province de France ait jamais écrite avec son sang en l'honneur de la fidélité à Dieu et de la fidélité au Roi, mandataire de Dieu ; et ces années de luttes héroïques, dit Mgr Pie[1], ont été remplies « par deux cents prises et reprises de villes, sept cents combats particuliers, dix-sept grandes batailles rangées », par l'incendie

[1] Mgr Pie : *Oraison funèbre de la marquise de La Rochejaquelein*.

de centaines de villages, par l'holocauste effroyable de milliers de combattants et de milliers de martyrs.

Nous avons vu que l'efficace piété qui soutint surtout le courage extraordinaire de ces héros paysans, et des gentilshommes qu'eux-mêmes mirent à leur tête, fut un culte ardent envers le Cœur blessé du Sauveur, le Cœur victime expiatoire dont ils portaient l'image en signe ostensible de ralliement, sur leur poitrine. En plus de cet insigne, rendu officiel, le culte du Sacré-Cœur se traduisit aussi chez eux par le port d'une foule d'objets marqués à l'image du Cœur divin.

Et voici quelques uns de ceux qui nous sont restés[1].

Fig. I. — Médaille en plomb ou étain et argent — 1791. Grandeur réelle.

— Dès le début de la Révolution, deux années avant le soulèvement militaire, alors que déjà les objets religieux ne se fabriquaient plus nulle part et ne se vendaient plus au grand jour, on coulait clandestinement en Vendée, des médailles de plomb portant à l'avers le Cœur de Jésus, avec l'inscription : *Ego dilexi vos in finem*, je vous ai aimé jusqu'à l'infini, et la date : 1791 ; du côté revers, le Cœur de Marie avec la parole du *Stabat Mater* : *Doloris pertransivit gladius*.

Un exemplaire de cette médaille de plomb se trouvait dans la collection Parenteau, de Pouzauges, et doit être aujourd'hui au Musée archéologique de Nantes ; un autre en alliage d'argent et d'étain appartenait en 1898 au Frère Fulgent, directeur de l'école congréganiste de Châtillon-sur-Sèvre (Deux-Sèvres). Je ne serais pas surpris que ces médailles aient été coulées à Saint-Laurent-sur-Sèvre, centre religieux de la Vendée, pendant la Révolution.

— Petit Sacré-Cœur en cuivre fondu et martelé, destiné à être porté comme médaille, recueilli aux environs de Saint-Amand-sur-Sèvre (Deux-Sèvres). Il est épais, mais complètement plat, et la blessure du coup de lance n'y figure pas ; on ne saurait pourtant hésiter ni sur son caractère religieux, ni sur sa date. Il rappelle ces petits cœurs en plomb que les gens de Beaufou substituèrent, vers la fin du XVIIIe siècle, au cœur d'étoffe

[1] Les objets figurés en cet article ont été gravés sur bois par l'auteur, en grandeur réelle, sauf indication contraire.

qu’ils portaient au revers de leur veste ainsi que nous l’avons vu en l’article d’Avril : c’est bien également un bijou pieux de paysan.

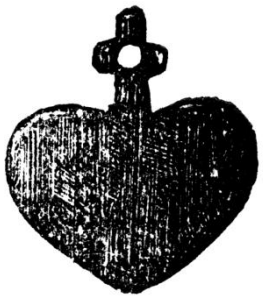

Fig. II. — Petit cœur en cuivre rouge ; grandeur réelle, épaisseur : 2 millimètres.

— Voici une autre médaille, qui me vient de ce bourg même de Moncoutant, (Deux-Sèvres), où fermenta le premier soulèvement armé de la Vendée contre-révolutionnaire : Un jour un Vendéen trouva ce jeton, vieux déjà de près de deux cents ans ; il y vit deux cœurs sous la couronne royale de France, deux cœurs royaux, et l’heureuse pensée lui vint d’en faire un objet de dévotion en transformant ces cœurs profanes en images de Ceux de Jésus et de Marie, et, tout simplement à l’aide d’un marteau et d’un bout d’acier, il frappa en creux sur celui de droite l’abréviation du Nom de Jésus : **I H S**, et sur l’autre l’initiale **M** du nom de Marie. Un trou percé dans le haut de la couronne laissa passer l’anneau de suspension et la médaille fut ainsi parfaite.

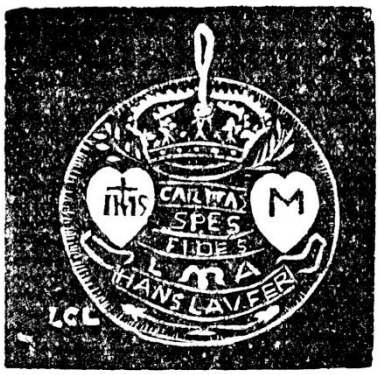

Fig. III. — Jeton de mariage de Louis XIII transformé en médaille de dévotion.

Mais si l’on regarde son revers on y voit deux figures de profil, superposées en perspective, portant la fraise au col et la couronne en tête ; et la légende latine qui les accompagne nous dit que ce sont les visages de « Louis XIII par la grâce de Dieu roi de France et de Navarre et d’Anne d’Autriche-Espagne ».

Et croyez bien que le Vendéen qui porta sur sa poitrine l’antique jeton du mariage royal, à la veille peut-être de donner sa vie pour son Dieu et pour le fils de ses Rois, fut certes fort heureux d’arborer son ingénieux insigne ou deux mêmes cœurs résumaient ses deux héroïques fidélités : Jésus et Marie, le Roi et la Reine de France !

Sur ce souvenir du mariage royal de 1615, les deux cœurs sont unis par trois banderoles où se lisent les noms des trois vertus théologales : CARITAS, SPES, FIDES ; et, plus bas, un lis (mal représenté) avec les deux initiales : L (Louis) et A (Anne). En dessous, le nom du graveur : HANS LAUFFER — Les Lauffer étaient des médailleurs de Nuremberg qui frappèrent abondamment en l'honneur des rois de France Henri IV, Louis XIII et Louis XIV.

— Je tiens de mon très distingué confrère des Antiquaires de l'Ouest, M. Max Deloche, l'empreinte d'un sceau contre-révolutionnaire vendéen de sa riche collection.

Fig. IV. — Cachet contre révolutionnaire Vendéen de la collection de M. Deloche.

Dans le centre du plat oblong de ce sceau, l'écusson des Bourbons est sommé de la couronne royale ; tout autour, deux rameaux de chêne et de laurier l'accompagnent et sont réunis, j'allais dire noués ensemble, par l'image non douteuse du Cœur de Jésus, comme pour dire aux défenseurs de Dieu et du Roi que toute force et toute victoire ne leur pouvaient venir que par le Cœur du Sauveur tout-puissant.

Autour du cachet se déroule l'acclamation Vendéenne : LA RELIGION ET LE ROY !

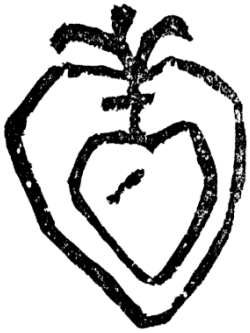

Fig. V. — Cœur gravé au couteau sur un pistolet provenant de Neuvy-Bouin (Deux-Sèvres).

Les combattants Vendéens ne se contentèrent pas toujours de porter sur leur poitrine l'image adorée du Cœur divin, ils en marquèrent aussi parfois leurs armes elles-mêmes ; témoin ce pistolet à pierre, grosse arme courte et trapue de fabrication anglaise, dont j'ai dû la connaissance à M. l'abbé Courteaud, curé d'Adilly, et qui provient de Neuvy-Bouin (Deux-Sèvres).

Sur sa crosse, le chouan qui s'en servit grava, à la pointe de couteau, deux cœurs ; l'un marqué de la croix et navré de la blessure est incontestablement le Cœur de Jésus et l'autre sommé d'une fleur de lys gauchement taillée, le Cœur de Marie.

En les figurant ainsi, l'un au centre de l'autre, la main qui les grava, sut aborder, par la simple droiture de sa foi la grande thèse théologique chère au P. de Montfort : l'arrivée à Jésus en passant par Marie — et, pratiquement, la figuration des deux Cœurs ainsi l'un dans l'autre avait l'avantage de tenir peu de place sur le dessus bombé de la crosse de l'arme.

Dans le prochain article, consacré à ce qui fut, plus spécifiquement, le « bijou vendéen », nous verrons ces deux cœurs de la Vierge et de son Fils divin, associés en des formes plus artistiques, plus héraldiques, mais non pas plus clairement compréhensibles.

— À titre de cœur fixé sur des armes, je figure ici, au tiers seulement de sa grandeur réelle, un cœur de cuivre, plat et légèrement biseauté sur ses bords, qui fut recueilli par Mme de la Rochebrochard-Tinguy, en d'assez récentes réparations à l'ancien château de Cerizay (Deux-Sèvres), et dont M. Gobillaud, maire de Moulins, a bien voulu m'envoyer le dessin exact.

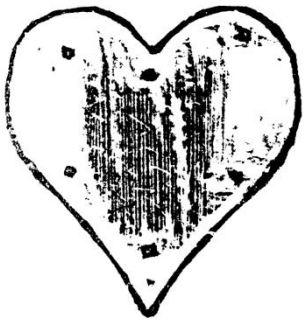

Fig. VI. — Plaque cordiforme en cuivre provenant de l'ancien Château de Cerizay (Deux-Sèvres).
(1/3 de la grandeur réelle).

Six pointes rivées à la plaque de cuivre servaient à la fixer sur le cuir d'un baudrier de sabre. Je ne vois certes pas en cet objet une image du Cœur de Jésus, je le crois même détaché d'un harnachement de l'armée révolutionnaire, tant est frappante sa ressemblance avec des « retroussis » cordiformes, de fabrication nantaise qui portent l'inscription : RÉPUBLIQUE FRANCAISE[1]. Mais le fait qu'il a été trouvé au château de Cerizay qu'occupèrent les Vendéens, caché avec une grande médaille octogonale représentant l'Annonciation me fait le regarder comme un trophée ramassé sans doute sur le champ de bataille par un Vendéen qui, se méprenant sur l'origine et le caractère profane de ce cœur l'aura caché au même titre et avec le même sentiment de piété que la médaille de la sainte Vierge trouvée avec lui.

[1] Cf. Parenteau, *Inventaire Archéologique*, p. 99, pl. 48, n°s 8 et 9.

N’est-ce pas le cas de se souvenir que la bonne et droite intention purifie tout, divinise tout ?

— Je dois à l’extrême obligeance de M. le comte Jean de Villoutreys de pouvoir donner ici un document inédit, et de tout premier ordre, qui nous révèle comme certaine l’existence, jusqu’ici à peine soupçonnée, d’une sorte d’ordre ou de société, un peu secrète peut être, parmi les insurgés catholiques et royalistes, l’ordre de Saint Michel des Chouans. (On sait que le nom de Chouans — altération du mot « chat-huant » — fut donné aux insurgés de l’Ouest, en 1793, parce qu’ils se reconnaissaient et se comprenaient la nuit, à distance, en imitant certaines variations du hululement des hiboux).

Le curieux document de M. de Villoutreys est un exemplaire du diplôme même de cet ordre : sous les armoiries royales accompagnées de la devise vendéenne : DIEU ET LE ROI, il porte le texte suivant :

De par le ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE

SALUT *à vous Frères de l’Ordre Royal de S*^{t} *Michel, surnommés* CHOUANS, *apuis de la Religion et du Trône.*

Nous, Membres du Conseil, en correspondance avec les puissans Concurrateurs, avons délivré et délivrons par cette présente à

brevet de propagandiste

de l’Ordre de Chouans Royalistes, en foi de quoi avons signé le présent.

Je multiplierai votre race comme les Étoiles qui sont au Firmament, comme les grains de Sable qui sont au bord de la Mer.

Fait au Conseil le

l’an de grâce 179

Et au-dessous, comme sceau de l’Ordre, le Cœur de Jésus dans les fulgurations d’une gloire entourée de ces mots : VOILÀ LE CŒUR QUI A TANT AIMÉ LES HOMMES ET DONT IL EST SI PEU AIMÉ.

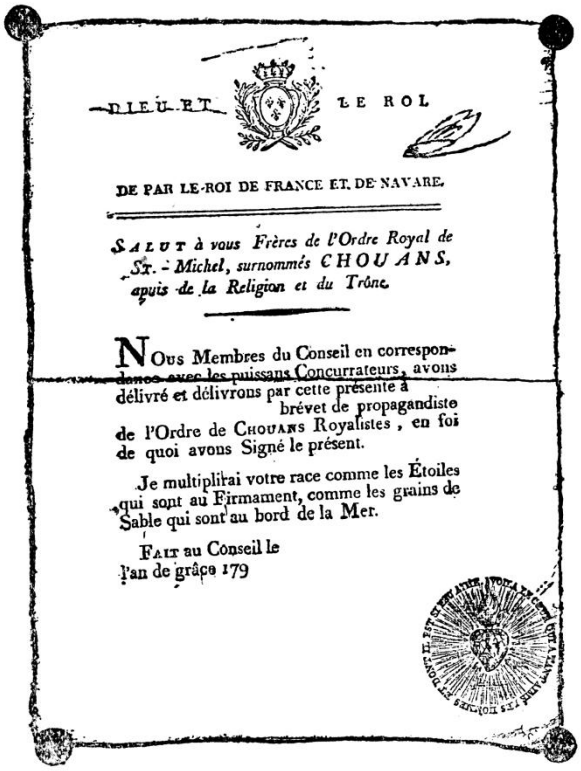

DIEU ET LE ROI

DE PAR LE ROI DE FRANCE ET DE NAVARE.

SALUT à vous Frères de l'Ordre Royal de St. Michel, surnommés CHOUANS, appuis de la Religion et du Trône.

NOus Membres du Conseil en correspondance avec les puissans Concurrateurs, avons délivré et délivrons par cette présente à brévet de propagandiste de l'Ordre de CHOUANS Royalistes, en foi de quoi avons Signé le présent.

Je multiplirai votre race comme les Étoiles qui sont au Firmament, comme les grains de Sable qui sont au bord de la Mer.

FAIT au Conseil le
l'an de grâce 179

Fig. VII. — Brevet de l'ordre de St Michel des Chouans.

Fig. VIII. — Timbre de l'ordre de St-Michel des Chouans (grandeur réelle).

C'est l'abrégé du texte même donné par Ste Marguerite-Marie que voici littéralement :

Voilà ce Cœur qui a tant aimé les hommes qu'il n'a rien épargné jusqu'à s'épuiser et se consommer pour leur témoigner son amour, et pour reconnaissance je ne reçois de la plupart que des ingratitudes par leurs irrévérences et leurs sacrilèges et par les froideurs et les mépris qu'ils ont pour moi dans le sacrement d'amour[1].

Il n'est pas douteux que les créateurs de l'ordre de Saint-Michel des Chouans, connaissaient ce texte, et le timbre de leur diplôme, que je reproduis ici en ses réelles dimensions (Fig. VIII), reste le document le plus précis et le plus parlant du culte du Cœur de Jésus dans les Armées contre-révolutionnaires de l'Ouest.

[1] Mgr Gauthey, *Vie et Œuvres de Ste Marguerite-Marie*, t. II, p. 102.

Nous sommes jusqu'ici sans aucun renseignement concernant cette organisation de St-Michel qui semble avoir été assez mystérieuse et dont la création, j'imagine, a peut-être suivi de très près la pacification apparente de la Vendée, vers 1795.

Je soupçonne aussi qu'à elle, doit se rattacher les coquilles de plomb et d'étain coulées en Vendée, soit dans les toutes dernières années du XVIIIe siècle, soit lors des soulèvements de 1815 et de la chouannerie de 1830. Je donne ici la reproduction de deux types différents de ces coquilles. L'une d'elles (Fig. IX) représente à mes yeux le premier modèle, et je le tiens de M. le chanoine Pierre Charbonneau, ancien curé de Bressuire, le Sacré-Cœur y figure seul au centre de la concavité de la coquille.

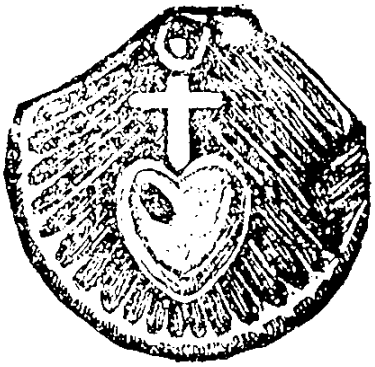

Fig. IX. — Coquille d'étain et de plomb d'origine vendéenne.

L'autre (Fig. X) se trouve dans la collection Parenteau. C'est le type de 1830 ; l'initiale du Comte de Chambord, Henri V de France, y sert de garde, j'allais dire de custode, au Cœur de Jésus, et tout autour une banderole porte ces mots : N.-DAME ET SAINT MICHEL PRIEZ P. NOUS.

Fig. X. — Coquille d'étain et de plomb d'origine vendéenne.

L'invocation à l'archange victorieux y figure ici à double titre, d'abord parce qu'il fut le protecteur officiel de la Monarchie française, puis, parce que le Comte de Chambord naquit le jour de la fête de saint Michel, 29 septembre.

Le moule qui servit à couler cette coquille provient du château de l'Angebaudière, commune de La Gaubretière (Vendée). En 1898 il appartenait à la famille de Saint-André[1].

La noblesse de Poitou comptait sous Louis XV et Louis XVI un certain nombre de chevaliers de l'ancien grand Ordre Royal de Saint-Michel fondé par Louis XI, en l'illustre abbaye du Mont ; je ne serais nullement surpris que l'Ordre de Saint-Michel des Chouans ait été organisé plus ou moins directement par l'un d'entre eux.

On sait que le collier de l'Ordre fondé par Louis XI était formé de cordelières entrelacées et de coquilles d'or, et que l'un des principaux insignes des pèlerins à l'abbaye du Mont, fut dès le Moyen-Âge, la coquille de plomb au centre de laquelle l'archange vainqueur, l'épée levée et les ailes ouvertes, prêt au vol de gloire, foule aux pieds le Dragon vaincu.

Le fait que nos coquilles vendéennes portent le Sacré-Cœur au lieu de l'image archangélique ne saurait suffire pour détruire l'hypothèse d'une relation entre elles et l'ordre de Saint-Michel des Chouans, puisque le diplôme de cette société que nous devons à M. le comte de Villoutreys, porte lui-même, comme sceau, le Cœur de Jésus aux lieu et place du sceau de l'ancien ordre de Louis XI où figurait le combat de l'Archange et de Satan.

(À suivre).

Loudun (Vienne).

L. CHARBONNEAU-LASSAY.

[1] Parenteau, *Inventaire Archéologique*, p. 94, pl. 46, n° 10.